

LE SYNDICAT DES ENERGIES RENOUVELABLES RECHERCHE UNE/UN

RESPONSABLE « SOLAIRE ET REGIONS ULTRAMARINES »

Le Syndicat des Energies Renouvelables (SER), organisation professionnelle créée en 1993, réunit les professionnels du secteur des énergies renouvelables. Il a pour mission de défendre et promouvoir les intérêts de ses membres auprès des pouvoirs publics (cabinets, administration, parlementaires, ...) et de l'ensemble des parties prenantes.

Afin d'accompagner le développement des énergies renouvelables en France, tant en métropole que dans les territoires ultra-marins, le SER recherche actuellement un responsable « solaire et régions ultra-marines ». Le périmètre du poste couvre la filière solaire photovoltaïque, la filière des grands projets solaire thermique et l'ensemble des filières énergies renouvelables dans les territoires ultramarins.

Domaine de responsabilités

Sous la responsabilité du Délégué général et du Délégué général adjoint, la/le responsable « solaire et régions ultra-marines » sera chargé(e) des missions suivantes :

- Préparer et animer les réunions de la commission « solaire » et « régions ultra-marines » du SER, en interaction directe avec les présidents de commission et les élus des pôles et groupes de travail afférents.
- Traiter, en lien avec les responsables transverses, l'ensemble des problématiques d'ordre économique (coûts de production, fiscalité, financement), technique (raccordement, potentiel de déploiement) et juridique (autorisations, procédures d'appels d'offres, etc) en préparant notamment les notes et argumentaires nécessaires à la promotion des intérêts de la filière solaire et des filières énergies renouvelables dans les zones ultra-marines.
- Participer aux réunions avec l'administration et les acteurs institutionnels (ministères, administrations, ADEME, CRE, EDF SEI, etc.) pour y représenter les intérêts des professionnels.
- Alimenter la stratégie de communication du SER sur les sujets relevant des filières solaire et énergies renouvelables dans les zones ultra-marines.
- Assurer un suivi de l'actualité de la filière, tant au niveau européen que régional.
- Préparer les décisions, en coordination avec le délégué général adjoint, qui devront être examinées par les élus du SER ;

- De manière générale, assurer un contact permanent avec les adhérents en leur apportant une assistance technique.

Profil

- Vous êtes capable d'analyser les informations recueillies auprès de nos adhérents afin de développer des argumentaires clairs, solides et chiffrés.
- Vous avez une bonne connaissance des cadres législatif, réglementaire et économique du développement des énergies renouvelables en France et avez idéalement une première expérience dans le domaine de l'énergie solaire.
- Vous comprenez les enjeux techniques et environnementaux des projets d'énergies renouvelables.
- Vous comprenez les attentes des entreprises et êtes conscient(e) des enjeux d'une association professionnelle.
- Vous avez une expérience démontrée dans l'animation de groupes de travail.
- Vous vous exprimez clairement, tant à l'oral qu'à l'écrit, et êtes à l'aise dans la prise de parole en public.
- Vous êtes diplômé(e) d'une école d'ingénieur ou d'une filière économie, droit ou sciences politiques et avez 3 ans d'expérience professionnelle.

Localisation : Paris (13-15, rue de la Baume, 75008 Paris)

Date de prise de poste : août 2020

Rémunération : selon profil et expérience sur 13 mois.

Pour candidater : présenter un **curriculum vitae** et une **lettre de motivation**.

Les candidatures sont à adresser d'ici le 22 juin 2020 à :

Contact : Alexandre ROESCH

Délégué général

Syndicat des énergies renouvelables (SER) alexandre.roesch@enr.fr